



**NATIONS  
UNIES**



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
GÉNÉRALE

FCCC/SBI/2005/18/Add.2  
25 octobre 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE

Vingt-troisième session

Montréal, 28 novembre-6 décembre 2005

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

Communications nationales des Parties non visées

à l'annexe I de la Convention

Compilation-synthèse des communications nationales initiales

**Sixième compilation-synthèse des communications nationales initiales des Parties  
non visées à l'annexe I de la Convention**

**Note du secrétariat\***

**Additif**

**Les inventaires des émissions anthropiques par les sources et  
des absorptions par les puits de gaz à effet de serre**

*Résumé*

Le présent document contient des informations rassemblées et résumées sur les inventaires des émissions anthropiques par les sources et des absorptions par les puits de gaz à effet de serre. On y indique comment les Parties non visées à l'annexe I de la Convention ont présenté des rapports sur leurs inventaires des gaz à effet de serre. On y présente aussi des questions méthodologiques et des données sur les activités ainsi que des coefficients d'émission et des tableaux de notification. On y trouvera en outre un aperçu des données communiquées sur les gaz à effet de serre, y compris la répartition régionale des émissions et des absorptions par gaz, par secteur et par habitant pour 1994 ou pour l'année la plus proche pour laquelle des informations ont été données. La quantité totale des émissions globales de gaz à effet de serre de cette année pour les 122 Parties qui ont fourni des données est de 11,7 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> si l'on tient compte du secteur changements d'affectation des terres et foresterie (CATF) et de 11,9 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> si l'on en tient compte. Enfin, on trouvera dans le présent document des informations sur les besoins et difficultés d'ordre financier et technique, relatifs aux inventaires des gaz à effet de serre, que les Parties ont identifiés dans leurs communications nationales initiales.

\* Ce document paraît après la date prévue, toutes les informations nécessaires n'ayant pas été communiquées à temps.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. INTRODUCTION .....	1	3
II. NOTIFICATION .....	2 – 19	3
A. Questions méthodologiques .....	5 – 8	4
B. Données sur les activités .....	9 – 10	5
C. Coefficients d'émission .....	11 – 12	5
D. Tableaux de notification .....	13 – 19	5
III. APERÇU DES DONNÉES COMMUNIQUÉES SUR LES GAZ À EFFET DE SERRE .....	20 – 30	7
A. Aperçu général .....	20 – 24	7
B. Profils régionaux des gaz à effet de serre .....	25 – 30	10
IV. BESOINS ET DIFFICULTÉS D'ORDRE FINANCIER ET TECHNIQUE .....	31 – 47	13
A. Données sur les activités .....	32 – 35	13
B. Coefficients d'émission .....	36	14
C. Faciliter la continuité du processus d'établissement des inventaires .....	37 – 39	14
D. Besoins institutionnels, besoins en matière de recherche et capacité de mise en œuvre .....	40 – 47	15
V. RÉSUMÉ .....	48 – 57	16

## I. INTRODUCTION

1. Conformément au paragraphe 1 a) de l'article 4 et au paragraphe 1 a) de l'article 12 de la Convention, les Parties ont fourni des informations sur leurs inventaires nationaux des émissions anthropiques par leurs sources et de l'absorption par leurs puits de gaz à effet de serre non réglementés par le Protocole de Montréal. La présente section de la sixième compilation-synthèse couvre les informations sur les inventaires et les questions méthodologiques y relatives identifiées par les 122<sup>1</sup> des 148 Parties non visées à l'annexe I de la Convention (82 %) qui avaient soumis leurs communications nationales initiales le 1<sup>er</sup> avril 2005 au plus tard<sup>2</sup>. Ces 122 Parties représentent 83 % de la région Afrique, 77 % de la région Asie et Pacifique, 94 % de la région Amérique latine et Caraïbes et 70 % de la région «Autre».

## II. NOTIFICATION

2. La plupart des Parties ont suivi les directives figurant dans l'annexe à la décision 10/CP.2. Elles ont aussi tenu compte des conclusions pertinentes de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), qui encourageaient les Parties à appliquer les Directives révisées de 1996 du GIEC pour la notification des données d'inventaires nationaux de gaz à effet de serre (FCCC/SBSTA/1996/20, par. 30 b) et 31).

3. Toutes les Parties ont estimé, au moins pour une année, les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), de méthane (CH<sub>4</sub>) et d'oxyde nitreux (N<sub>2</sub>O), à l'exception des Maldives (qui n'ont pas inclus les émissions de N<sub>2</sub>O), des Îles Marshall (qui n'ont fourni aucune donnée), de Singapour (qui n'a pas inclus les émissions de CH<sub>4</sub>) et des îles Salomon (qui n'ont inclus que les émissions de CO<sub>2</sub>). Douze Parties (10 %) ont communiqué des données pour l'année 1990 et 94 Parties (77 %) pour l'année 1994 tandis que d'autres Parties (13 %) ont communiqué des données pour diverses années. Au total, 107 Parties (88 %) ont communiqué des estimations des émissions pour une partie ou la totalité des précurseurs<sup>3</sup> de GES. Quinze Parties (12 %) n'ont pas communiqué d'estimations pour ces gaz. Dix-huit Parties (15 %) ont fourni des estimations pour les hydrofluorocarbones (HFC), les hydrocarbures perfluorés (PFC) et/ou l'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>). Soixante-quatre Parties (52 %) ont communiqué des estimations des émissions de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>).

4. Des estimations des émissions provenant des combustibles de soute utilisés dans les transports aériens internationaux et/ou la navigation maritime ont été communiquées par

---

<sup>1</sup> La communication nationale des Îles Marshall contient un chapitre sur l'inventaire national des GES, mais aucune donnée d'inventaire n'a été fournie.

<sup>2</sup> Les additifs aux communications nationales initiales soumises officiellement au secrétariat de la Convention sont aussi prises en compte. Une partie seulement de ces documents sont disponibles sur le site Web de la Convention parce que certains n'ont été remis que sur support papier.

<sup>3</sup> Les précurseurs sont des composants atmosphériques qui ne sont ni des GES ni des aérosols, mais qui influent sur les concentrations de GES ou d'aérosols en intervenant dans les processus physiques ou chimiques régulant leurs taux de production ou de destruction.

69 Parties (57 %). Cinquante-six Parties (46 %) ont fourni, le cas échéant, une ventilation entre sources de bateau et sources d'avion. Conformément aux Lignes directrices du GIEC<sup>4</sup>, ces émissions n'ont pas été incluses dans le total national, mais ont été indiquées séparément.

### A. Questions méthodologiques

5. Toutes les Parties ont suivi les Lignes directrices du GIEC pour établir leurs inventaires nationaux des gaz à effet de serre. La plupart des Parties (89 %) ont appliqué les Lignes directrices révisées de 1996; certaines (11 %) ont appliqué celles de 1995, soit exclusivement, soit, dans de très rares cas, en combinaison avec les Lignes directrices révisées de 1996.
6. Cinquante Parties (41 %) ont recensé des limitations des méthodes du GIEC pour estimer les émissions dans certains secteurs. Les principaux problèmes concernaient la disponibilité, la qualité et le manque de données ventilées requises pour appliquer ces méthodes. Certains problèmes spécifiques étaient aussi rencontrés: le caractère inapproprié de la plupart des coefficients d'émission par défaut; les difficultés pour obtenir des données sur les activités sous une forme adéquate; des différences dans les catégories et les définitions statistiques; une classification inappropriée des forêts; la nécessité d'adapter la méthode pour la culture du riz; la nécessité de mettre au point une méthode pour estimer le méthane provenant des réservoirs; la nécessité d'identifier d'autres puits potentiels de CO<sub>2</sub>; les difficultés pour calculer les émissions provenant de la combustion des déchets; l'absence de valeurs par défaut pour les émissions de SO<sub>2</sub> provenant de l'industrie minière et métallurgique; la classification inappropriée des zones écoclimatiques.
7. La plupart des Parties ont appliqué à la fois la méthode de référence et l'approche sectorielle pour estimer les émissions provenant de la consommation de combustibles dans le secteur de l'énergie. Quelques Parties n'ont utilisé que la méthode de référence pour estimer leurs émissions provenant de la combustion de combustibles et certaines n'ont appliqué que l'approche sectorielle. La plupart des Parties ont comparé les deux méthodes, ainsi que recommandé dans les Lignes directrices du GIEC, et certaines ont fait état des différences observées. Cette comparaison est un moyen utile d'autovérification qui améliore fortement la transparence et révèle le degré de confiance que l'on peut avoir dans les inventaires en indiquant le niveau d'incertitude des résultats. L'application combinée des deux méthodes serait encore plus utile si les différences constatées lors de la comparaison des résultats étaient expliquées par toutes les Parties.
8. Selon les Lignes directrices du GIEC, les Parties devraient, lorsqu'il y a lieu, s'efforcer d'évaluer la marge d'incertitude de leurs estimations. Près de la moitié des Parties (55) ont rendu compte des incertitudes, 11 d'entre elles en donnant des informations quantitatives, 33 en donnant des informations qualitatives et 11 en donnant des informations tant qualitatives que quantitatives. Les secteurs pour lesquels on avait estimé la marge d'incertitude étaient le plus souvent l'énergie, l'agriculture ainsi que le changement d'affectation des terres et la foresterie (CATF) et, dans certains cas, les déchets et les procédés industriels.

---

<sup>4</sup> On entend ici par «Lignes directrices du GIEC» aussi bien les *Lignes directrices du GIEC 1995 pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre* que les *Lignes directrices du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre – version révisée 1996*.

## **B. Données sur les activités**

9. À peu près la moitié des Parties ont indiqué que certaines données importantes sur les activités manquaient ou n'étaient pas accessibles du fait de systèmes inadéquats de collecte ou de gestion des données. La plupart des Parties ont rendu compte de manière générale sur cette question, mais certaines ont précisé leurs besoins, qui touchaient essentiellement les secteurs de l'énergie et de la foresterie. Ces besoins étaient souvent liés à un manque de capacités institutionnelles pour recueillir, archiver et gérer les données afin d'établir les inventaires et à un manque de systématisation et de normalisation des données sur les activités.

10. La source des données sur les activités nationales utilisée pour les estimations des émissions des divers secteurs et catégories de sources était indiquée par de nombreuses Parties avec plus ou moins de détails, bien que cette information ne fût pas explicitement demandée dans les directives FCCC. Les Parties ont indiqué que les données sur les activités provenaient de diverses sources nationales telles que les statistiques nationales fournies par les ministères, municipalités et organismes pertinents ou des installations industrielles. Dans certains cas, il était également fait appel à l'avis d'experts lorsque les données n'étaient pas disponibles.

## **C. Coefficients d'émission**

11. Soixante-huit Parties ont indiqué que, dans de nombreux cas, les coefficients d'émission par défaut indiqués dans les Lignes directrices du GIEC étaient inadaptés aux conditions nationales de sorte que leur utilisation dans les calculs conduisait à des incertitudes dans les estimations nationales des gaz à effet de serre. Le caractère inapproprié de ces coefficients a été signalé le plus souvent pour les secteurs des procédés industriels et des déchets et dans une moindre mesure pour l'agriculture ainsi que pour le changement d'affectation des terres et la foresterie. Parfois, les Parties mentionnaient de fortes incertitudes dans les estimations des émissions parce qu'il n'y avait pas de coefficients d'émission adaptés expressément aux conditions nationales, par exemple dans les petits États insulaires en développement.

12. Dans ses Lignes directrices, le GIEC encourage la mise au point et l'utilisation de coefficients d'émissions locaux adaptés aux circonstances nationales. Cependant, la plupart des Parties n'ont utilisé que les méthodes par défaut du GIEC. Ce n'est que dans les communications nationales soumises récemment (au cours des deux dernières années) que l'on note un accroissement du nombre des Parties qui ont mis au point leurs propres coefficients d'émission pour un ou plusieurs secteurs de leur inventaire national des gaz à effet de serre. Ce sont dans la plupart des cas les secteurs de l'énergie et de l'agriculture, les deux secteurs qui arrivent au premier rang pour les émissions.

## **D. Tableaux de notification**

13. Soixante-trois Parties (52 %) ont utilisé les tableaux récapitulatifs<sup>5</sup> du GIEC et 32 Parties (26 %) des tableaux similaires. Trois Parties (2 %) n'ont utilisé aucun de ces deux modes de présentation.

---

<sup>5</sup> Les tableaux récapitulatifs et les feuilles de calcul sont automatiquement générés lorsque l'on utilise le logiciel du GIEC pour les inventaires. Voir le *Logiciel d'utilisation du Manuel de*

14. Neuf des Parties qui ont communiqué des données (7 %) ont utilisé uniquement le tableau II des directives FCCC. Quatorze Parties (11 %) ont adopté une version modifiée de ce tableau. Toutes sauf quatre ont inclus des secteurs ou des catégories de sources du GIEC autres que ceux qui sont explicitement demandés dans le tableau II. Dans certains cas, il était difficile de savoir si certaines catégories de sources n'étaient pas mentionnées parce qu'elles n'étaient pas pertinentes pour le pays ou pour d'autres raisons. Les Parties ont utilisé le tableau récapitulatif du GIEC plus que le tableau II.

15. Trente-trois Parties (27 %) ont fourni toutes les feuilles de calcul nécessaires du GIEC, où l'on trouve les calculs détaillés de l'estimation des émissions de gaz à effet de serre ainsi que des informations numériques sur les coefficients d'émission globaux et les données sur les activités pour les inventaires établis avec les méthodes par défaut du GIEC. La fourniture de ces feuilles de calcul contribue fortement à la transparence des inventaires. Six Parties (9 %) ont fourni certaines des feuilles de calcul GIEC et les autres n'en ont fourni aucune.

16. Le degré d'exhaustivité des données communiquées sur les secteurs et sous-secteurs du GIEC a été élevé. À titre d'exemple, on peut indiquer que 25 Parties seulement (20 %) n'ont pas communiqué de données sur les émissions provenant des sols agricoles. Toutes les Parties ont communiqué des données sur les émissions de CO<sub>2</sub> provenant du secteur du changement d'affectation des terres et de la foresterie.

17. Certaines Parties ont utilisé les symboles de notation figurant dans les Lignes directrices du GIEC qui aident à rendre compte du degré d'exhaustivité en permettant par exemple de savoir si telle ou telle catégorie n'est pas pertinente ou si telles ou telles données ne sont pas disponibles.

18. Selon les directives FCCC, des données d'inventaires doivent être fournies soit pour 1990 soit pour 1994, mais 24 Parties (20 %) en ont communiqué pour les deux années. Ceci a permis de procéder à une analyse préliminaire des évolutions des émissions de gaz à effet de serre dans ces pays. Deux Parties (Azerbaïdjan et Indonésie) ont fourni des inventaires annuels détaillés des gaz à effet de serre pour la période 1990-1994; trois (ex-République yougoslave de Macédoine, République de Moldova, Tadjikistan) pour la période 1990-1998; deux (Kirghizistan, Malte) pour la période 1990-2000.

19. D'autres problèmes de communication des données ont aussi été notés lors du rassemblement des informations sur les inventaires. Il est arrivé par exemple que des estimations différentes sur les émissions pour le même secteur ou les mêmes catégories de sources soient indiquées en des endroits différents ou dans des tableaux différents. En outre, certaines Parties ont modifié la présentation des tableaux récapitulatifs du GIEC ou ont utilisé des potentiels de réchauffement de la planète (PRP) erronés.

### III. APERÇU DES DONNÉES COMMUNIQUÉES SUR LES GAZ À EFFET DE SERRE

#### A. Aperçu général

20. Comme 1994 est l'année pour laquelle les données des inventaires nationaux des gaz à effet de serre sont le plus fréquemment communiquées, on résume dans le tableau 2 les données d'inventaire, sous forme d'émissions et d'absorptions globales, communiquées pour l'année 1994 ou l'année la plus proche pour laquelle des données ont été fournies<sup>6</sup>. Conformément aux directives FCCC, l'analyse effectuée dans la présente section est fondée, chaque fois que possible, sur les données de 1994. Lorsque cela était nécessaire, les estimations fournies par les Parties ont été converties en équivalent CO<sub>2</sub> à l'aide des PRP du GIEC de 1995 afin de faciliter la comparaison des résultats des inventaires (voir fig. 1). Cette présentation montre la contribution relative des divers gaz à effet de serre et des divers secteurs aux émissions totales de GES des Parties. Il convient de noter que 87 Parties (71 %) ont utilisé les PRP pour estimer la contribution relative de chaque GES ou de chaque secteur à leurs émissions globales de GES, même si cela n'est pas demandé dans les directives FCCC.

#### 1. Émissions par les sources et absorptions par les puits<sup>7</sup>

21. La plupart des Parties qui ont communiqué des données sont des sources nettes d'émissions de GES (voir tableau 2). Cependant, 29 Parties (24 %) se présentent comme des puits nets de GES parce que les absorptions de CO<sub>2</sub> dans le secteur du changement d'affectation des terres et de la foresterie sont relativement importantes par rapport aux émissions provenant de tous les autres secteurs. Trente-six Parties (30 %) ont indiqué que les absorptions de CO<sub>2</sub> par leurs puits dans le secteur du changement d'affectation des terres dépassaient leurs émissions totales de CO<sub>2</sub><sup>8</sup>.

---

<sup>6</sup> Les Parties n'ont pas toutes communiqué des données pour 1994 ou 1990 comme cela était demandé dans la décision 10/CP.2. Du fait de circonstances nationales spécifiques, certaines n'en ont communiqué que pour 1993, 1995, 1996 ou 1998.

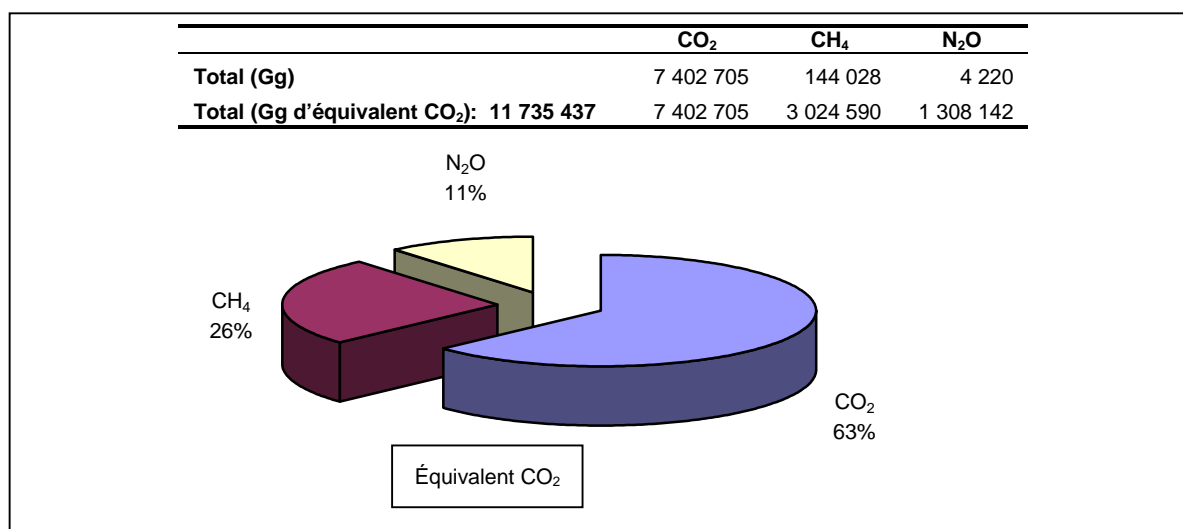
<sup>7</sup> Pour des informations plus détaillées, voir le document «Key GHG Data - 2005» publié par le secrétariat de la Convention, [http://unfccc.int/essential\\_background/background\\_publications\\_htmlpdf/items/2625.php](http://unfccc.int/essential_background/background_publications_htmlpdf/items/2625.php)

<sup>8</sup> L'expression «émissions totales de CO<sub>2</sub>» désigne dans le présent document la somme des émissions de CO<sub>2</sub> de tous les secteurs à l'exception du changement d'affectation des terres et de la foresterie. Cette présentation des données améliore la cohérence et la comparabilité pour toutes les Parties qui ont communiqué des données.

## 2. Émissions globales de gaz à effet de serre exprimées en équivalent CO<sub>2</sub><sup>9</sup>

22. Si l'on considère les émissions globales totales de GES exprimées en équivalent CO<sub>2</sub>, le secteur du changement d'affectation des terres et de la foresterie non compris, le principal GES a été le CO<sub>2</sub> pour plus de la moitié des Parties (55 %), le CH<sub>4</sub> pour un tiers des Parties et le N<sub>2</sub>O pour 14 Parties (12 %).

**Figure 1. Émissions totales de gaz à effet de serre, hors secteur du changement d'affectation des terres et de la foresterie, pour l'année 1994 ou l'année la plus proche pour laquelle des données ont été communiquées**



23. Les émissions globales de GES (secteur du changement d'affectation des terres et de la foresterie non compris) indiquées par 122 Parties non visées à l'annexe I pour 1994 ou l'année la plus proche atteignent 11,7 milliards de tonnes<sup>10</sup> d'équivalent CO<sub>2</sub> (voir fig. 1 ci-dessus). Le CO<sub>2</sub> est le principal gaz émis avec un total de 7,4 milliards de tonnes (63 %), suivi par le CH<sub>4</sub> avec 3 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (26 %) et le N<sub>2</sub>O avec 1,3 milliard de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (11 %).

24. Le niveau des émissions a varié considérablement selon les Parties. Les émissions globales de GES (secteur du changement d'affectation des terres et de la foresterie non compris) vont de 4,7 à 4 057 306 Gg d'équivalent CO<sub>2</sub>, ainsi qu'on le voit dans le tableau 2. Ceci représente un rapport de 1 à 863 257. Dix-neuf Parties ont fait état d'émissions inférieures à 1 million de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>; par contre, 22 Parties ont fait état d'émissions supérieures à 100 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (voir tableau 1).

<sup>9</sup> Les estimations des émissions globales de GES indiquées dans le présent document représentent la somme des émissions totales de CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O converties en équivalent CO<sub>2</sub> à l'aide des potentiels de réchauffement de la planète (PRP) établis par le GIEC en 1995.

<sup>10</sup> Un milliard de tonnes correspond à 10<sup>9</sup> tonnes, 10<sup>3</sup> Tg (teragrammes) ou 10<sup>6</sup> Gg (gigagrammes).



**Tableau 1. Émissions et absorptions globales totales de CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O, y compris et non compris le secteur du changement d'affectation des terres et de la foresterie (CATF) (en Gg d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

Partie	Total (hors CATF)	Total (CATF inclus)	Partie	Total (hors CATF)	Total (CATF inclus)
<b>AFRIQUE</b>			Zimbabwe	27 594,14	-34 645,30
Algérie	91 607,24	100 194,24	<b>Total Afrique</b>	<b>1 612 904,22</b>	<b>1 201 794,07</b>
Bénin	39 347,62	-8 175,79	<b>ASIE ET PACIFIQUE,</b>		
Botswana	9 291,74	-29 441,86	Bangladesh	45 926,16	53 764,13
Burkina Faso	5 968,26	6 060,07	Bhoutan	1 292,38	-2 257,14
Burundi	1 995,43	-1 003,00	Cambodge	12 762,38	-5 145,31
Cameroun	165 725,02	187 911,39	Chine	4 057 306,00	3 649 827,00
Cap-Vert	292,89	329,41	Îles Cook	80,29	-74,14
République centrafricaine	38 343,90	-102 513,64	République populaire démocratique de Corée	201 930,35	187 308,89
Tchad	8 021,06	-38 177,06	Inde	1 214 248,00	1 228 540,14
Comores	518,94	-376,18	Indonésie	323 262,22	487 380,54
Congo	1 374,88	-68 485,80	Iran (République islamique d')	385 433,81	417 012,03
Côte d'Ivoire	24 725,27	4 877,86	Israël	63 075,15	62 701,15
République démocratique du Congo	44 532,51	-132 307,70	Jordanie	21 943,34	20 034,06
Djibouti	511,44	-88,06	Kazakhstan	219 238,90	212 611,90
Égypte	117 266,11	107 366,11	Kiribati	27,97	27,97
Erytrée	4 135,21	5 811,51	Kirghizistan	18 185,30	17 306,93
Éthiopie	47 414,90	33 008,20	République démocratique populaire lao	6 866,55	-97 437,28
Gabon	6 524,33	-494 351,36	Liban	15 702,33	15 908,58
Gambie	4 242,48	-45 740,60	Malaisie	136 362,77	75 284,81
Ghana	12 578,39	-6 894,28	Maldives	483,02	483,02
Guinée	5 057,70	-12 538,95	Îles Marshall	-	-
Kenya	21 466,23	-6 533,99	Micronésie (États fédérés de)	246,01	246,01
Lesotho	1 820,30	3 080,87	Mongolie	15 159,40	15 559,40
Madagascar	21 933,66	-217 037,34	Nauru	35,90	26,85
Malawi	7 070,34	24 585,88	Népal	31 188,87	39 305,63
Mali	8 666,20	-1 081,94	Nioué	4 422,16	4 507,51
Mauritanie	4 329,86	3 689,88	Pakistan	160 599,70	167 126,80
Maurice	2 058,85	1 837,49	Palaos	124,81	-292,38
Maroc	44 373,00	39 862,00	Papouasie-Nouvelle-Guinée	5 012,24	4 599,24
Namibie	5 602,16	-34,18	Philippines	100 866,61	100 740,12
Niger	4 856,31	10 962,55	République de Corée	289 458,00	263 223,00
Nigéria	242 626,40	347 636,38	Samoa	560,83	478,85
Sénégal	9 317,90	3 320,94	Singapour	26 859,08	26 859,08
Seychelles	256,41	-576,36	Îles Salomon	294,38	294,38
Afrique du Sud	379 837,38	361 221,42	Sri Lanka	29 428,85	57 313,40
Soudan	54 237,00	72 014,00	Tadjikistan	8 508,50	6 460,50
Swaziland	2 635,98	-617,08	Thaïlande	223 977,48	285 831,30
Togo	4 996,32	25 292,98	Turkménistan	52 309,54	52 690,14
Tunisie	25 140,99	23 368,29	Tuvalu	4,66	4,66
Ouganda	42 604,27	50 856,97	Ouzbékistan	153 888,00	153 489,00
République-Unie de Tanzanie	39 235,89	952 798,83			
Zambie	32 769,33	36 327,29			

Partie	Total (hors CATF)	Total (CATF inclus)			
Vanuatu	299,39	297,85	Jamaïque	116 225,10	116 058,10
Viet Nam	84 449,80	103 834,58	Mexique	383 076,88	524 615,22
Yémen	17 868,55	8 198,37	Nicaragua	7 651,84	-5 404,82
<b>Total Asie et Pacifique</b>	<b>7 929 689,69</b>	<b>7 614 071,57</b>	Panama	10 692,28	34 402,99
<b>AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES</b>			Paraguay	140 456,13	159 960,39
Antigua-et-Barbuda	387,95	291,12	Pérou	57 582,89	98 800,86
Argentine	263 879,10	229 700,40	Saint-Kitts-et-Nevis	164,47	74,71
Bahamas	2 197,20	2 197,20	Sainte-Lucie	886,45	541,22
Barbade	3 750,50	3 739,50	Saint-Vincent-et-les Grenadines	379,50	247,41
Belize	6 335,01	2 310,32	Trinité-et-Tobago	16 389,79	14 918,27
Bolivie	20 685,06	47 529,62	Uruguay	29 815,20	28 949,98
Brésil	658 976,00	1 477 056,00	<b>Total Amérique latine et Caraïbes</b>	<b>2 058 599,43</b>	<b>2 986 460,11</b>
Chili	54 659,19	27 526,55	<b>AUTRE</b>		
Colombie	137 485,14	152 087,98	Albanie	5 533,87	7 059,35
Costa Rica	10 504,32	9 779,51	Arménie	25 312,21	24 695,21
Cuba	38 122,39	11 652,81	Azerbaïdjan	60 786,52	57 277,52
Dominique	152,17	-219,68	Géorgie	10 689,90	11 728,10
République dominicaine	20 441,05	13 936,83	Malte	2 670,24	2 430,26
Équateur	30 774,48	45 374,45	République de Moldova	15 356,94	13 821,37
El Salvador	11 916,98	15 859,66	Ex-République yougoslave de Macédoine	13 893,87	12 158,29
Grenade	1 606,47	1 514,47	<b>Total Autre</b>	<b>134 243,56</b>	<b>129 170,10</b>
Guatemala	14 742,18	-24 803,64	<b>Total 122 Parties non visées à l'annexe I</b>		
Guyana	2 706,05	-23 779,75		<b>11 735 436,90</b>	<b>11 931 495,85</b>
Haïti	5 131,76	6 087,25			
Honduras	10 825,92	15 455,20			

## B. Profils régionaux des gaz à effet de serre

25. Il existe des différences dans la répartition régionale des émissions totales de GHG, essentiellement du fait des circonstances nationales prévalant dans chaque région. Pour la région de l'Afrique, la majorité des Parties (56 %) ont indiqué que le CH<sub>4</sub> était le principal GES; pour les trois autres régions<sup>11</sup>, c'était le CO<sub>2</sub>. C'est la région Asie et Pacifique qui enregistre les émissions totales les plus élevées de GES (7,9 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>), suivie par la région Amérique latine et Caraïbes (2 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>), l'Afrique (1,6 milliard de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>) et la région «Autre» (0,1 milliard de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>) (voir fig. 2 et tableau 2).

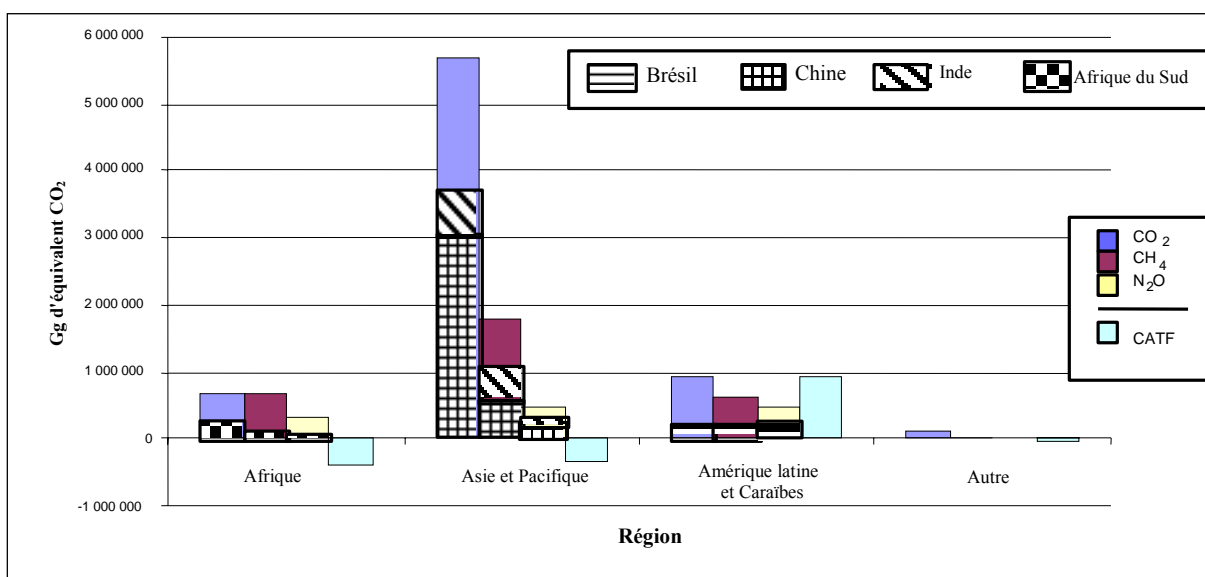
26. Dans la région Asie et Pacifique, ceux qui enregistrent les plus fortes émissions sont la Chine (51 %), l'Inde (15 %) et la République islamique d'Iran (5 %). Dans la région Amérique latine et Caraïbes, ce sont le Brésil (32 %), le Mexique (19 %) et l'Argentine (13 %). Dans la région Afrique, ce sont l'Afrique du Sud (24 %), le Nigéria (15 %) et le Cameroun (10 %). Dans la région «Autre», c'est l'Azerbaïdjan (45 %). Pour la région Amérique latine et Caraïbes, ainsi que le montre la figure 2, la part du Brésil dans les émissions apparaît relativement faible parce

<sup>11</sup> Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, et «Autre»

que les émissions du secteur CATF ne sont pas prises en compte. Le Brésil représente 88 % des émissions globales totales de la région pour le secteur CATF.

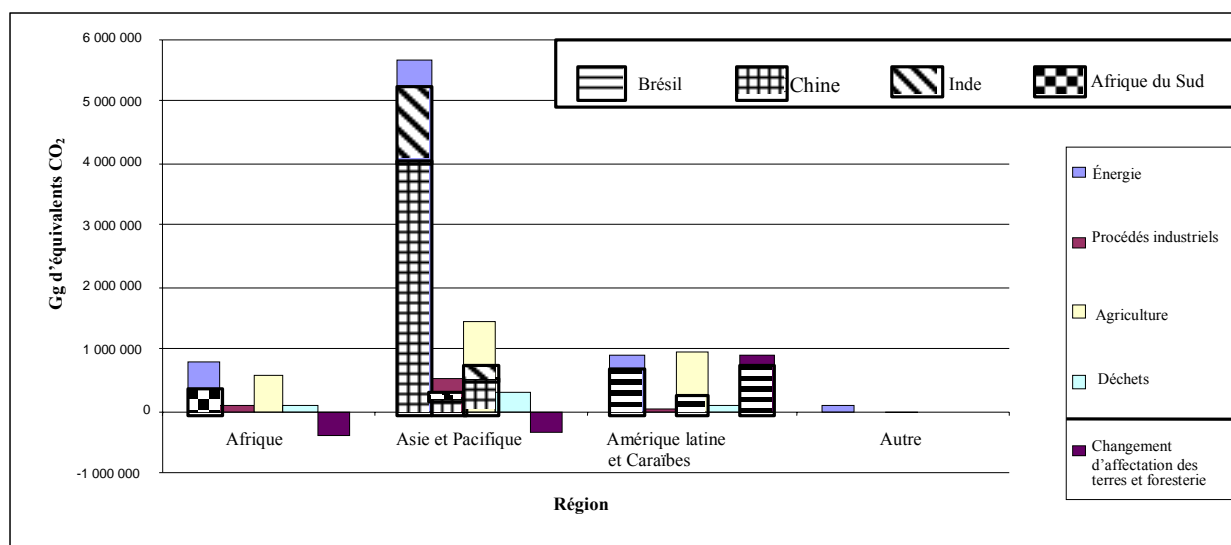
27. La principale source d'émissions de GES a été le secteur de l'énergie pour 70 Parties, le secteur de l'agriculture pour 45 Parties et le secteur des déchets pour six Parties. L'agriculture a été la deuxième principale source d'émissions pour la plupart des Parties, suivie par le secteur des procédés industriels, puis le secteur des déchets. Dans la plupart des Parties, les absorptions par le secteur CATF compensent les émissions de ce même secteur (voir tableau 2).

**Figure 2. Émissions et absorptions globales de GES par gaz et par région (Gg d'équivalent CO<sub>2</sub>) pour l'année 1994 ou l'année la plus proche pour laquelle des données ont été communiquées**



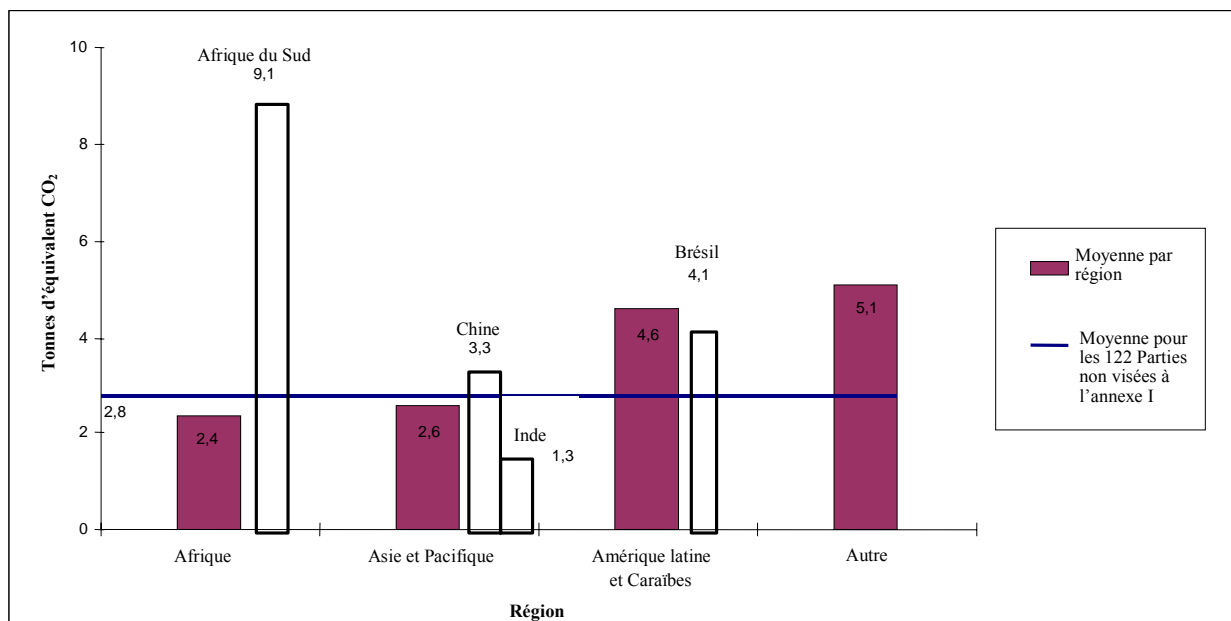
28. Le secteur de l'énergie a été la principale source d'émissions pour toutes les régions, sauf pour l'Amérique latine et les Caraïbes, où c'est le secteur de l'agriculture qui est arrivé au premier rang (voir fig. 3). Le secteur de l'agriculture a été la deuxième source principale d'émissions pour toutes les régions, sauf pour l'Amérique latine et les Caraïbes, où c'est le secteur de l'énergie qui occupe cette place. La seule région où le secteur des procédés industriels représente une large part des émissions est celle de l'Asie et du Pacifique (0,5 milliard de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>), mais ce secteur ne représente que 6,4 % des émissions totales de la région, hors secteur CATF.

**Figure 3. Émissions et absorptions globales de GES par secteur et par région (Gg d'équivalent CO<sub>2</sub>) pour l'année 1994 ou l'année la plus proche pour laquelle des données ont été communiquées**



29. Le secteur CATF est un puits net de GES pour la région de l'Afrique (411 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>), la région Asie-Pacifique (316 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>) et la région «Autre» (5 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>). Pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, le secteur CATF est une source nette d'émissions (928 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>). Les Parties signalent une forte incertitude dans les données du secteur CATF, mais il ne semble y avoir qu'une faible différence (1,7 %) entre les émissions globales totales avec le CATF compris (11,7 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>) et avec le CATF non compris (11,9 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>).

**Figure 4. Émissions de GES par habitant (tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (hors CATF)) pour l'année 1994 ou l'année la plus proche pour laquelle des données ont été communiquées**



30. Les émissions par habitant (exprimées en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, hors CATF) sont en moyenne de 2,8 tonnes pour les 122 Parties non visées à l'annexe I. C'est la région Afrique qui enregistre la plus faible moyenne d'émissions par habitant avec 2,4 tonnes alors que la moyenne pour l'Afrique du Sud est de 9,1 tonnes. Pour la région Asie et Pacifique, la moyenne par habitant est de 2,6 tonnes avec 3,3 pour la Chine et 1,3 pour l'Inde. Pour la région Amérique latine et Caraïbes, elle est de 4,6 tonnes. Pour le Brésil, la moyenne est de 4,1 tonnes, soit moins que la moyenne pour la région, parce que le secteur CATF n'est pas pris en compte et que c'est de ce secteur que viennent la plupart des émissions de ce pays. La région «Autre» est celle où la moyenne des émissions par habitant est la plus élevée (5,1 tonnes), mais elle ne compte que sept Parties relativement peuplées.

#### IV. BESOINS ET DIFFICULTÉS D'ORDRE FINANCIER ET TECHNIQUE

31. La plupart des Parties ont fait état de difficultés qu'elles avaient rencontrées pour établir leurs inventaires des GES et ont indiqué que leurs capacités techniques et institutionnelles étaient insuffisantes pour s'acquitter de leurs obligations de rendre compte au titre de la Convention à la fois pour établir et pour mettre à jour leurs inventaires nationaux des GES.

##### A. Données sur les activités

32. La plupart des Parties ont mentionné le manque de données sur les activités comme une difficulté majeure rencontrée pour estimer les émissions de certaines catégories de sources dans au moins un secteur, qui était généralement l'énergie ou le secteur CATF et, dans une moindre mesure, les secteurs de l'agriculture, des procédés industriels et des déchets.

33. En ce qui concerne l'utilisation de l'énergie, la plupart des Parties ont fait état, de manière générale ou de manière spécifique, du manque de données sur les activités. Les domaines les plus couramment précisés étaient la consommation de biomasse par les ménages, l'efficacité des véhicules et des équipements dans les sous-secteurs des transports et de l'industrie et les combustibles de sources internationales.

34. Certaines Parties ont indiqué qu'elles rencontraient des difficultés pour obtenir des données sur les activités dans les séries chronologiques nécessaires pour le secteur CATF, comme demandé dans la méthode du GIEC. Les données sur l'utilisation des terres et le couvert forestier étaient souvent anciennes ou présentées sous une forme inadéquate.

35. Dans le secteur des procédés industriels, certaines Parties rencontraient des problèmes pour recueillir des données nationales sur les activités, en particulier celles du secteur privé. Certaines Parties ont indiqué que les données nécessaires étaient parfois jugées confidentielles alors que d'autres ont fait état de problèmes relatifs à l'harmonisation des catégories de sources du GIEC avec les catégories utilisées localement.

### **B. Coefficients d'émission**

36. La plupart des Parties ont estimé que les coefficients d'émission par défaut du GIEC pour plusieurs catégories de sources étaient inappropriés et qu'il fallait élaborer des coefficients d'émission adaptés pour les divers secteurs afin d'améliorer les estimations des émissions nationales de GES. Les Parties ont mis l'accent par exemple sur les limitations relatives à l'applicabilité des coefficients d'émission du GIEC autres que pour le CO<sub>2</sub> et sur la nécessité d'étudier la composition des types locaux de combustibles, la mise au point de coefficients d'émissions spécifiques pour les émissions fugaces de gaz provenant des champs pétroliers, les sols agricoles et les procédés relatifs à la production du ciment.

### **C. Faciliter la continuité du processus d'établissement des inventaires**

37. La plupart des Parties ont rendu compte de leurs besoins d'ordre financier et technique pour assurer le rassemblement et l'archivage continu des données afin d'améliorer les futurs inventaires. Ceci a justifié l'établissement et le maintien d'institutions nationales et d'équipes d'inventaire stables. L'amélioration des infrastructures associée à des équipements plus efficaces et à de meilleures installations permettrait de créer ou renforcer les systèmes statistiques pour gérer de manière continue les informations de base relative aux émissions de GES. Les Parties ont aussi estimé qu'il fallait établir un système de base de données d'inventaires des GES fiable et efficace.

38. Une assistance financière et technique est aussi nécessaire pour améliorer la qualité des données (disponibilité, exactitude et fiabilité) dans divers secteurs socioéconomiques clefs, en particulier le secteur CATF. Pour de nombreuses Parties, les données manquent ou sont fortement entachées d'incertitudes. Les besoins techniques spécifiques concernent la création de mécanismes systématiques de collecte de données, la réalisation d'études sur le terrain et la validation de coefficients d'émission, la réalisation de nouvelles études pour réduire les incertitudes sur les données concernant les activités, le perfectionnement des méthodes utilisées pour déterminer la superficie des forêts, l'amélioration des capacités institutionnelles de

recueillir des données sur les forêts et l'amélioration et l'élargissement des études sur le piégeage du carbone.

39. Les Parties ont aussi mentionné la nécessité d'améliorer la disponibilité et la fiabilité des données grâce à une coopération active avec les ministères et organismes publics, l'industrie, les organisations non gouvernementales et d'autres institutions qui fournissent, recueillent et conservent les données pertinentes. L'accès à une formation adéquate a aussi été jugé important pour renforcer les capacités techniques et le savoir-faire locaux en matière de collecte, gestion et diffusion de données.

#### **D. Besoins institutionnels, besoins en matière de recherche et capacité de mise en œuvre**

40. Les Parties ont aussi évoqué la nécessité de renforcer la capacité des institutions qui participent à l'établissement des inventaires des GES, y compris la formation du personnel.

41. Certaines Parties ont demandé une assistance pour élargir le champ de leurs inventaires initiaux à d'autres gaz.

42. Certaines Parties ont souligné la nécessité d'établir un bilan énergétique global pour aider à calculer de manière continue les émissions de GES dans le secteur de l'énergie et quelques-unes ont jugé nécessaire d'établir un lien entre le bilan énergétique et les méthodes relatives aux émissions de GES afin que les modifications des données sur le bilan énergétique soient automatiquement reflétées dans les valeurs des émissions de GES.

43. Certaines Parties ont insisté sur le manque de données concernant la consommation de combustibles issus de la biomasse par les ménages et ont demandé des fonds pour actualiser de manière plus durable les études visant à réunir des données sur la consommation de combustibles classiques et non classiques.

44. Certaines Parties ont présenté les difficultés techniques et financières qu'elles avaient rencontrées dans le recueil des données sur le secteur des transports pour faire des estimations précises des émissions des véhicules et dans la mesure et l'application des valeurs par défaut pour les ensembles de données.

45. Certaines Parties ont souligné la nécessité d'entreprendre des recherches sur le brûlage de la savane ainsi que de générer des données sur les résidus de récoltes pour aider à estimer les effets des émissions dus à la combustion des résidus agricoles.

46. Plusieurs Parties ont fait état de la nécessité de former le personnel au rassemblement et à l'analyse des inventaires des GES et de se tenir au courant des perfectionnements apportés aux méthodes du GIEC.

47. De manière plus générale, certaines Parties ont estimé qu'il fallait appuyer les travaux de recherche sur les coefficients d'émission et obtenir les données pertinentes sur les activités et qu'il fallait aussi organiser des ateliers sur les inventaires pour aider à améliorer les connaissances des experts nationaux.

## V. RÉSUMÉ

48. Les Parties ont appliqué les dispositions du paragraphe 1 a) de l'article 4 et du paragraphe 1 a) de l'article 12 de la Convention, ont suivi les directives FCCC sur les communications nationales (décision 10/CP.2) et ont parfois fourni plus d'informations qu'il ne leur en était demandé.

49. Toutes les Parties, sauf quatre, ont estimé, au moins pour une année, les émissions de CO<sub>2</sub>, de CH<sub>4</sub> et de N<sub>2</sub>O. Au total, 107 Parties (88 %) ont communiqué des estimations des émissions pour une partie ou la totalité des précurseurs de GES. Dix-huit Parties (15 %) ont fourni des estimations pour les HFC, les PFC et/ou le SF<sub>6</sub>. Soixante-quatre Parties (52 %) ont communiqué des estimations des émissions de SO<sub>2</sub>.

50. Si l'on considère les émissions globales totales de GES exprimées en équivalent CO<sub>2</sub>, le secteur CATF non compris, le principal GES a été le CO<sub>2</sub> pour plus de la moitié des Parties (55 %), le CH<sub>4</sub> pour un tiers des Parties et le N<sub>2</sub>O pour 14 Parties (12 %).

51. Les émissions globales de GES (secteur CATF non compris) indiquées par 122 Parties non visées à l'annexe I pour 1994 ou l'année la plus proche atteignent 11,7 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (voir fig. 1 ci-dessus). Le CO<sub>2</sub> est le principal gaz émis avec un total de 7,4 milliards de tonnes (63 %), suivi par le CH<sub>4</sub> avec 3 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (26 %) et le N<sub>2</sub>O avec 1,3 milliard de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (11 %).

52. Le niveau des émissions a varié considérablement selon les Parties. Les émissions globales de GES (secteur CATF non compris) vont de 4,7 à 4 057 306 Gg d'équivalent CO<sub>2</sub>. Ceci représente un rapport de 1 à 863 257. Dix-neuf Parties ont fait état d'émissions inférieures à 1 million de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>; par contre, 22 Parties ont fait état d'émissions supérieures à 100 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

53. Il existe des différences dans la répartition régionale des émissions totales de GHG, essentiellement du fait des circonstances nationales prévalant dans chaque région. Pour la région de l'Afrique, la majorité des Parties (56 %) ont indiqué que le CH<sub>4</sub> était le principal GES; pour les trois autres régions, c'était le CO<sub>2</sub>. C'est la région Asie et Pacifique qui enregistre les émissions totales les plus élevées de GES (7,9 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>), suivie par la région Amérique latine et Caraïbes (2 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>), l'Afrique (1,6 milliard de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>) et la région «Autre» (0,1 milliard de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>).

54. La principale source d'émissions de GES a été le secteur de l'énergie pour 70 Parties, le secteur de l'agriculture pour 45 Parties et le secteur des déchets pour six Parties. L'agriculture a été la deuxième principale source d'émissions pour la plupart des Parties, suivie par le secteur des procédés industriels, puis le secteur des déchets. Dans la plupart des Parties, les absorptions par le secteur CATF compensent les émissions de ce même secteur.

55. Le secteur CATF est un puits net de GES pour la région de l'Afrique, la région Asie et Pacifique et la région «Autre». Pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, le secteur CATF est une source nette d'émissions. Les Parties signalent une forte incertitude dans les données du secteur CATF, mais il ne semble y avoir qu'une faible différence (1,7 %) entre les



émissions globales totales avec le CATF compris (11,7 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>? et avec le CATF non compris (11,9 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>).

56. Les émissions par habitant (exprimées en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, hors CATF) sont en moyenne de 2,8 tonnes pour les 122 Parties non visées à l'annexe I. C'est la région Afrique qui enregistre la plus faible moyenne d'émissions par habitant avec 2,4 tonnes. La moyenne par habitant est de 2,6 tonnes pour la région Asie et Pacifique et de 4,6 tonnes pour la région Amérique latine et Caraïbes. La région «Autre» est celle où la moyenne des émissions par habitant est la plus élevée (5,1 tonnes).

57. Les 122 communications nationales initiales susmentionnées ont été soumises conformément aux directives FCCC énoncées dans la décision 10/CP.2, mais de nouvelles directives ont été adoptées à la huitième session de la Conférence des Parties (décision 17/CP.8). Ceci représente une difficulté supplémentaire pour les Parties non visées à l'annexe I. Pour les aider à y faire face, le secrétariat a publié un «manuel de l'utilisateur»<sup>12</sup> pour que les directives FCCC énoncées dans l'annexe de la décision 17/CP.8 soient effectivement et efficacement appliquées.

---

<sup>12</sup> Voir pour la version française: [http://unfccc.int/resource/userman\\_nc\\_fr.pdf](http://unfccc.int/resource/userman_nc_fr.pdf).

**Tableau 2. Émissions et absorptions globales de CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O pour les principales catégories de sources/puits, y compris et non compris le secteur du changement d'affectation des terres et de la foresterie (CATF) (en Gg d'équivalent CO<sub>2</sub> et en pourcentage du total, par Partie)**

Partie	Année	Énergie		Procédés industriels		Agriculture		Déchets		Total (hors CATF)	CATF	Total (CATF inclus)	CATF en pourcentage du total des GES
		Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	Gg	Gg	%
<b>AFRIQUE</b>													
Algérie	1994	70 081,74	76,5	4 768,00	5,2	12 037,50	13,1	4 720,00	5,2	91 607,24	8 587,00	100 194,24	9,4
Bénin	1995	997,85	2,5	96,43	0,2	37 957,53	96,5	295,81	0,8	39 347,62	-47 523,41	-8 175,79	-120,8
Botswana	1994	3 842,53	41,4	210,80	2,3	5 066,61	54,5	171,80	1,8	9 291,74	-38 733,60	-29 441,86	-416,9
Burkina Faso	1994	908,25	15,2	-	-	4 708,42	78,9	351,59	5,9	5 968,26	91,82	6 060,07	1,5
Burundi	1998	799,74	40,1	0,13	0,0	1 091,60	54,7	103,96	5,2	1 995,43	-2 998,43	-1 003,00	-150,3
Cameroun	1994	3 239,59	2,0	58 523,45	35,3	102 231,80	61,7	1 730,19	1,0	165 725,02	22 186,37	187 911,39	13,4
Cap-Vert	1995	219,78	75,0	-	-	39,40	13,5	33,71	11,5	292,89	36,52	329,41	12,5
République centrafricaine	1994	18 928,00	49,4	-	-	16 850,64	43,9	2 565,26	6,7	38 343,90	-140 857,54	-102 513,64	-367,4
Tchad	1993	309,65	3,9	-	-	7 298,98	91,0	412,43	5,1	8 021,06	-46 198,12	-38 177,06	-576,0
Comores	1994	70,53	13,6	-	-	438,44	84,5	9,96	1,9	518,94	-895,11	-376,18	-172,5
Congo	1994	846,13	61,5	43,37	3,2	338,00	24,6	147,38	10,7	1 374,88	-69 860,68	-68 485,80	-5 081,2
Côte d'Ivoire	1994	12 438,07	50,3	0,77	0,0	3 448,85	13,9	8 837,58	35,7	24 725,27	-19 847,41	4 877,86	-80,3
République démocratique du Congo	1994	3 599,43	8,1	21,94	0,0	34 854,50	78,3	6 056,64	13,6	44 532,51	-176 840,21	-132 307,70	-397,1
Djibouti	1994	275,58	53,9	-	-	206,29	40,3	29,57	5,8	511,44	-599,50	-88,06	-117,2
Égypte	1990	83 289,75	71,0	10 276,00	8,8	18 012,30	15,4	5 688,06	4,9	117 266,11	-9 900,00	107 366,11	-8,4
Érythrée	1994	2 677,70	64,8	32,34	0,8	1 371,20	33,2	53,97	1,3	4 135,21	1 676,30	5 811,51	40,5
Éthiopie	1994	7 229,00	15,2	310,00	0,7	38 447,00	81,1	1 428,90	3,0	47 414,90	-14 406,70	33 008,20	-30,4
Gabon	1994	6 364,54	97,6	65,20	1,0	-	-	94,59	1,4	6 524,33	-500 875,69	-494 351,36	-7 677,0
Gambie	1993	254,57	6,0	-	-	893,25	21,1	3 094,66	72,9	4 242,48	-49 983,08	-45 740,60	-1 178,2
Ghana	1994	6 567,80	52,2	281,80	2,2	5 255,70	41,8	473,09	3,8	12 578,39	-19 472,67	-6 894,28	-154,8

Partie	Année	Énergie		Procédés industriels		Agriculture		Déchets		Total (hors CATF)	CATF	Total (CATF inclus)	CATF en pourcentage du total des GES
		Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	Gg	Gg	%
Guinée	1994	2 043,19	40,4	143,42	2,8	2 529,71	50,0	341,38	6,7	5 057,70	-17 596,65	-12 538,95	-347,9
Kenya	1994	8 058,16	37,5	989,51	4,6	12 099,66	56,4	318,89	1,5	21 466,23	-28 000,22	-6 533,99	-130,4
Lesotho	1994	827,22	45,4			938,51	51,6	54,57	3,0	1 820,30	1 260,57	3 080,87	69,3
Madagascar	1994	1 923,92	8,8	5,00	0,0	19 794,74	90,2	210,00	1,0	21 933,66	-238 971,00	-217 037,34	-1 089,5
Malawi	1994	3 717,87	52,6	58,38	0,8	3 204,00	45,3	90,09	1,3	7 070,34	17 515,54	24 585,88	247,7
Mali	1995	968,41	11,2	9,58	0,1	7 572,67	87,4	115,53	1,3	8 666,20	-9 748,14	-1 081,94	-112,5
Mauritanie	1995	1 153,69	26,6	2,43	0,1	2 944,38	68,0	229,35	5,3	4 329,86	-639,98	3 689,88	-14,8
Maurice	1995	1 759,98	85,5	88,07	4,3	139,27	6,8	71,53	3,5	2 058,85	-221,36	1 837,49	-10,8
Maroc	1994	26 839,00	60,5	3 158,00	7,1	12 092,00	27,3	2 284,00	5,1	44 373,00	-4 511,00	39 862,00	-10,2
Namibie	1994	1 917,68	34,2	5,46	0,1	3 607,41	64,4	71,61	1,3	5 602,16	-5 636,34	-34,18	-100,6
Niger	1990	928,47	19,1	9,56	0,2	3 890,21	80,1	28,07	0,6	4 856,31	6 106,23	10 962,55	125,7
Nigéria	1994	146 361,61	60,3	1 761,87	0,7	50 498,55	20,8	44 004,37	18,1	242 626,40	105 009,98	347 636,38	43,3
Sénégal	1994	3 788,57	40,7	345,50	3,7	2 957,62	31,7	2 226,21	23,9	9 317,90	-5 996,96	3 320,94	-64,4
Seychelles	1995	179,56	70,0	-	-	27,49	10,7	49,35	19,2	256,41	-832,77	-576,36	-324,8
Afrique du Sud	1994	297 566,57	78,3	30 386,22	8,0	35 455,52	9,3	16 429,07	4,3	379 837,38	-18 615,96	361 221,42	-4,9
Soudan	1995	7 788,00	14,4	173,00	0,3	45 273,00	83,5	1 003,00	1,8	54 237,00	17 777,00	72 014,00	32,8
Swaziland	1994	1 055,95	40,1	-	-	1 233,49	46,8	346,54	13,1	2 635,98	-3 253,06	-617,08	-123,4
Togo	1995	1 307,17	26,2	403,53	8,1	3 278,87	65,6	6,75	0,1	4 996,32	20 296,66	25 292,98	406,2
Tunisie	1994	15 251,12	60,7	2 839,47	11,3	6 018,27	23,9	1 032,13	4,1	25 140,99	-1 772,70	23 368,29	-7,1
Ouganda	1994	4 962,22	11,6	43,50	0,1	37 503,51	88,0	95,05	0,2	42 604,27	8 252,70	50 856,97	19,4
République- Unie de Tanzanie	1994	6 887,79	17,6	370,46	0,9	29 730,16	75,8	2 247,48	5,7	39 235,89	913 562,94	952 798,83	2 328,4

Partie	Année	Énergie		Procédés industriels		Agriculture		Déchets		Total (hors CATF)	CATF	Total (CATF inclus)	CATF en pourcentage du total des GES
		Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	Gg	Gg	%
Zambie	1994	17 409,51	53,1	326,51	1,0	13 618,13	41,6	1 415,19	4,3	32 769,33	3 557,96	36 327,29	10,9
Zimbabwe	1994	16 758,92	60,7	4 592,53	16,6	5 714,54	20,7	528,15	1,9	27 594,14	-62 239,44	-34 645,30	-225,6
<b>Total Afrique</b>		<b>792 394,82</b>	<b>49,1</b>	<b>120 342,23</b>	<b>7,5</b>	<b>590 669,72</b>	<b>36,6</b>	<b>109 497,45</b>	<b>6,8</b>	<b>1 612 904,22</b>	<b>-411 110,16</b>	<b>1 201 794,07</b>	<b>-25,5</b>

Partie	Année	Énergie		Procédés industriels		Agriculture		Déchets		Total (hors CATF)	CATF	Total (CATF inclus)	CATF en pourcentage du total des GES
		Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	Gg	Gg	%
<b>ASIE ET PACIFIQUE</b>													
Bangladesh	1994	15 210,01	33,1	1 281,48	2,8	28 122,39	61,2	1 312,29	2,9	45 926,16	7 837,97	53 764,13	17,1
Bhoutan	1994	95,82	7,4	133,69	10,3	1 062,87	82,2	-	-	1 292,38	-3 549,52	-2 257,14	-274,6
Cambodge	1994	1 881,11	14,7	49,85	0,4	10 559,05	82,7	272,37	2,1	12 762,38	-17 907,69	-5 145,31	-140,3
Chine	1994	3 007 780,00	74,1	282 630,00	7,0	604 776,00	14,9	162 120,00	4,0	4 057 306,00	-407 479,00	3 649 827,00	-10,0
Îles Cook	1994	32,56	40,6	-	-	10,32	12,9	37,41	46,6	80,29	-154,44	-74,14	-192,3
République populaire démocratique de Corée	1990	178 945,45	88,6	9 855,20	4,9	11 648,15	5,8	1 481,55	0,7	201 930,35	-14 621,46	187 308,89	-7,2
Inde	1994	743 820,00	61,3	102 710,00	8,5	344 485,00	28,4	23 233,00	1,9	1 214 248,00	14 292,14	1 228 540,14	1,2
Indonésie	1994	222 102,37	68,7	8 212,92	2,5	84 506,61	26,1	8 440,32	2,6	323 262,22	164 118,32	487 380,54	50,8
Iran (République islamique d')	1994	321 355,86	83,4	25 474,85	6,6	30 303,79	7,9	8 299,31	2,2	385 433,81	31 578,22	417 012,03	8,2
Israël	1996	50 598,35	80,2	2 425,30	3,8	2 071,50	3,3	7 980,00	12,7	63 075,15	-374,00	62 701,15	-0,6
Jordanie	1994	11 799,15	53,8	1 701,00	7,8	555,93	2,5	7 887,25	35,9	21 943,34	-1 909,28	20 034,06	-8,7
Kazakhstan	1994	196 025,80	89,4	1 014,00	0,5	17 388,00	7,9	4 811,10	2,2	219 238,90	-6 627,00	212 611,90	-3,0
Kiribati	1994	18,56	66,3	-	-	0,49	1,8	8,93	31,9	27,97	-	27,97	
Kirghizistan	1994	14 484,50	79,6	228,00	1,3	2 360,80	13,0	1 112,00	6,1	18 185,30	-878,37	17 306,93	-4,8

Partie	Année	Énergie		Procédés industriels		Agriculture		Déchets		Total (hors CATF)	CATF	Total (CATF inclus)	CATF en pourcentage du total des GES
		Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	Gg	Gg	%
République démocratique populaire lao	1990	929,85	13,5	-	-	5 696,67	83,0	240,03	3,5	6 866,55	-104 303,83	-97 437,28	-1 519,0
Liban	1994	11 777,23	75,0	1 924,06	12,3	1 102,15	7,0	898,88	5,7	15 702,33	206,25	15 908,58	1,3
Malaisie	1994	97 861,23	71,8	4 973,00	3,6	6 932,04	5,1	26 596,50	19,5	136 362,77	-61 077,96	75 284,81	-44,8
Maldives	1994	129,00	26,7	-	-	-	-	354,02	73,3	483,02	-	483,02	-
Îles Marshall		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Micronésie (États fédérés de)	1994	240,98	98,0	0,02	0,0	0,84	0,3	4,16	1,7	246,01	-	246,01	-
Mongolie	1994	9 791,30	64,6	95,00	0,6	5 184,90	34,2	88,20	0,6	15 159,40	400,00	15 559,40	2,6
Nauru	1994	28,32	78,9	-	-	4,91	13,7	2,67	7,4	35,90	-9,05	26,85	-25,2
Népal	1994	3 266,00	10,5	165,00	0,5	27 197,00	87,2	560,87	1,8	31 188,87	8 116,76	39 305,63	26,0
Nioué	1994	4 419,65	99,9	0,00		1,09	0,0	1,42	0,0	4 422,16	85,35	4 507,51	1,9
Pakistan	1994	83 267,27	51,8	11 269,60	7,0	61 940,17	38,6	4 122,66	2,6	160 599,70	6 527,10	167 126,80	4,1
Palaos	1994	82,11	65,8	-	-	30,60	24,5	12,11	9,7	124,81	-417,19	-292,38	-334,2
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1994	947,57	18,9	193,00	3,9	3 871,67	77,2	-	-	5 012,24	-413,00	4 599,24	-8,2
Philippines	1994	50 040,33	49,6	10 602,93	10,5	33 128,57	32,8	7 094,78	7,0	100 866,61	-126,49	100 740,12	-0,1
République de Corée	1990	248 546,00	85,9	17 617,00	6,1	12 889,00	4,5	10 406,00	3,6	289 458,00	-26 235,00	263 223,00	-9,1
Samoa	1994	102,83	18,3	-	-	430,68	76,8	27,32	4,9	560,83	-81,98	478,85	-14,6
Singapour	1994	26 647,92	99,2	-	-	-	-	211,16	0,8	26 859,08	-	26 859,08	-
Îles Salomon	1994	294,38	100,0	-	-	-	-	-	-	294,38	-	294,38	-
Sri Lanka	1994	6 749,00	22,9	300,55	1,0	11 924,20	40,5	10 455,10	35,5	29 428,85	27 884,55	57 313,40	94,8

Partie	Année	Énergie		Procédés industriels		Agriculture		Déchets		Total (hors CATF)	CATF	Total (CATF inclus)	CATF en pourcentage du total des GES
		Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	Gg	Gg	%
Tadjikistan	1994	5 434,90	63,9	497,50	5,8	2 437,50	28,6	138,60	1,6	8 508,50	-2 048,00	6 460,50	-24,1
Thaïlande	1994	129 867,65	58,0	15 976,91	7,1	77 393,30	34,6	739,62	0,3	223 977,48	61 853,82	285 831,30	27,6
Turkménistan	1994	48 916,46	93,5	840,05	1,6	2 334,02	4,5	219,01	0,4	52 309,54	380,60	52 690,14	0,7
Tuvalu	1994	4,65	99,7	-	-	0,01	0,3	-	-	4,66	-	4,66	-
Ouzbékistan	1994	127 854,00	83,1	4 942,00	3,2	17 837,00	11,6	3 255,00	2,1	153 888,00	-399,00	153 489,00	-0,3
Vanuatu	1994	64,23	21,5	-	-	235,16	78,5	-	-	299,39	-1,53	297,85	-0,5
Viet Nam	1994	25 632,69	30,4	3 807,19	4,5	52 444,90	62,1	2 565,02	3,0	84 449,80	19 384,78	103 834,58	23,0
Yémen	1995	10 131,90	56,7	546,67	3,1	6 295,92	35,2	894,06	5,0	17 868,55	-9 670,18	8 198,37	-54,1
<b>Total Asie et Pacifique</b>		<b>5 657 176,98</b>	<b>71,3</b>	<b>509 466,78</b>	<b>6,4</b>	<b>1 467 163,21</b>	<b>18,5</b>	<b>295 882,72</b>	<b>3,7</b>	<b>7 929 689,69</b>	<b>-315 618,12</b>	<b>7 614 071,57</b>	<b>-4,0</b>

Partie	Année	Énergie		Procédés industriels		Agriculture		Déchets		Total (hors CATF)	CATF	Total (CATF inclus)	CATF en pourcentage du total des GES
		Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	Gg	Gg	%
<b>AMÉRIQUE LATINE ET CARAIBES</b>													
Antigua-et-Barbuda	1990	288,30	74,3	-	-	22,26	5,7	77,39	19,9	387,95	-96,83	291,12	-25,0
Argentine	1994	127 125,20	48,2	6 529,90	2,5	115 449,80	43,8	14 774,20	5,6	263 879,10	-34 178,70	229 700,40	-13,0
Bahamas	1994	2 176,20	99,0	-	-	21,00	1,0	-	-	2 197,20	-	2 197,20	-
Barbade	1994	1 875,38	50,0	38,00	1,0	66,92	1,8	1 770,20	47,2	3 750,50	-11,00	3 739,50	-0,3
Belize	1994	606,85	9,6	0,29	0,0	270,37	4,3	5 457,48	86,1	6 335,01	-4 024,69	2 310,32	-63,5
Bolivie	1994	9 743,14	47,1	463,50	2,2	9 941,36	48,1	537,06	2,6	20 685,06	26 844,56	47 529,62	129,8
Brésil	1994	247 716,00	37,6	21 273,00	3,2	369 311,00	56,0	20 676,00	3,1	658 976,00	818 080,00	1 477 056,00	124,1
Chili	1994	37 360,10	68,4	2 162,10	4,0	13 155,99	24,1	1 981,00	3,6	54 659,19	-27 132,64	27 526,55	-49,6
Colombie	1994	62 260,40	45,3	5 297,99	3,9	61 444,35	44,7	8 482,40	6,2	137 485,14	14 602,84	152 087,98	10,6
Costa Rica	1996	4 179,10	39,8	571,48	5,4	4 883,50	46,5	870,24	8,3	10 504,32	-724,81	9 779,51	-6,9
Cuba	1994	22 912,14	60,1	978,88	2,6	12 395,34	32,5	1 836,03	4,8	38 122,39	-26 469,58	11 652,81	-69,4
Dominique	1994	77,01	50,6	-	-	14,73	9,7	60,43	39,7	152,17	-371,85	-219,68	-244,4
République dominicaine	1994	14 788,78	72,3	643,80	3,1	2 489,10	12,2	2 519,37	12,3	20 441,05	-6 504,22	13 936,83	-31,8
Équateur	1990	19 892,17	64,6	1 150,00	3,7	8 387,89	27,3	1 344,42	4,4	30 774,48	14 599,97	45 374,45	47,4
El Salvador	1994	4 765,27	40,0	490,12	4,1	5 784,84	48,5	876,75	7,4	11 916,98	3 942,68	15 859,66	33,1
Grenade	1994	136,04	8,5	-	-	0,43	0,0	1 470,00	91,5	1 606,47	-92,00	1 514,47	-5,7
Guatemala	1990	4 584,02	31,1	544,66	3,7	8 831,52	59,9	781,97	5,3	14 742,18	-39 545,82	-24 803,64	-268,2
Guyana	1994	1 445,80	53,4	-	-	1 219,55	45,1	40,70	1,5	2 706,05	-26 485,80	-23 779,75	-978,8
Haïti	1994	642,45	12,5	-	-	4 087,03	79,6	402,28	7,8	5 131,76	955,49	6 087,25	18,6
Honduras	1995	3 985,08	36,8	514,79	4,8	3 381,17	31,2	2 944,88	27,2	10 825,92	4 629,28	15 455,20	42,8

Partie	Année	Énergie		Procédés industriels		Agriculture		Déchets		Total (hors CATF)	CATF	Total (CATF inclus)	CATF en pourcentage du total des GES
		Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	Gg	Gg	%
Jamaïque	1994	8 231,10	7,1	379,00	0,3	107 233,00	92,3	382,00	0,3	116 225,10	-167,00	116 058,10	-0,1
Mexique	1990	320 947,38	83,8	11 621,00	3,0	39 462,51	10,3	11 046,00	2,9	383 076,88	141 538,33	524 615,22	36,9
Nicaragua	1994	2 689,64	35,2	354,84	4,6	4 270,58	55,8	336,78	4,4	7 651,84	-13 056,66	-5 404,82	-170,6
Panama	1994	3 903,01	36,5	412,94	3,9	4 725,59	44,2	1 650,74	15,4	10 692,28	23 710,71	34 402,99	221,8
Paraguay	1994	3 264,52	2,3	733,65	0,5	136 297,33	97,0	160,63	0,1	140 456,13	19 504,26	159 960,39	13,9
Pérou	1994	22 153,91	38,5	9 899,24	17,2	22 809,06	39,6	2 720,68	4,7	57 582,89	41 217,97	98 800,86	71,6
Saint-Kitts-et-Nevis	1994	73,99	45,0	-	-	42,39	25,8	48,09	29,2	164,47	-89,75	74,71	-54,6
Sainte-Lucie	1994	271,06	30,6	-	-	26,05	2,9	589,34	66,5	886,45	-345,24	541,22	-38,9
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1994	95,49	25,2	-	-	245,32	64,6	38,70	10,2	379,50	-132,10	247,41	-34,8
Trinité-et-Tobago	1990	9 926,29	60,6	5 116,91	31,2	338,44	2,1	1 008,16	6,2	16 389,79	-1 471,52	14 918,27	-9,0
Uruguay	1994	3 970,81	13,3	279,11	0,9	24 277,12	81,4	1 288,16	4,3	29 815,20	-865,21	28 949,98	-2,9
<b>Total Amérique latine et Caraïbes</b>		<b>942 086,62</b>	<b>45,8</b>	<b>69 455,21</b>	<b>3,4</b>	<b>960 885,53</b>	<b>46,7</b>	<b>86 172,08</b>	<b>4,2</b>	<b>2 058 599,43</b>	<b>927 860,68</b>	<b>2 986 460,11</b>	<b>45,1</b>

Partie	Année	Énergie		Procédés industriels		Agriculture		Déchets		Total (hors CATF)	CATF	Total (CATF inclus)	CATF en pourcentage du total des GES
		Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	Gg	Gg	%
<b>AUTRE</b>													
Albanie	1994	3 104,99	56,1	209,87	3,8	1 879,28	34,0	339,74	6,1	5 533,87	1 525,48	7 059,35	27,6
Arménie	1990	23 107,74	91,3	630,30	2,5	1 038,67	4,1	535,50	2,1	25 312,21	-617,00	24 695,21	-2,4
Azerbaïdjan	1990	52 731,73	86,7	1 444,00	2,4	4 688,69	7,7	1 922,10	3,2	60 786,52	-3 509,00	57 277,52	-5,8
Géorgie	1994	6 222,91	58,2	275,03	2,6	2 688,36	25,1	1 503,60	14,1	10 689,90	1 038,20	11 728,10	9,7
Malte	1994	2 318,51	86,8			95,44	3,6	256,29	9,6	2 670,24	-239,98	2 430,26	-9,0
République de Moldova	1994	12 202,16	79,5	689,21	4,5	1 954,22	12,7	511,35	3,3	15 356,94	-1 535,57	13 821,37	-10,0



Partie	Année	Énergie		Procédés industriels		Agriculture		Déchets		Total (hors CATF)	CATF	Total (CATF inclus)	CATF en pourcentage du total des GES
		Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	%	Gg	Gg	Gg	%
Ex-République yougoslave de Macédoine	1994	9 801,60	70,5	991,21	7,1	1 977,47	14,2	1 123,60	8,1	13 893,87	-1 735,58	12 158,29	-12,5
<b>Total Autre</b>		<b>109 489,63</b>	<b>81,6</b>	<b>4 239,62</b>	<b>3,2</b>	<b>14 322,13</b>	<b>10,7</b>	<b>6 192,18</b>	<b>4,6</b>	<b>134 243,56</b>	<b>-5 073,46</b>	<b>129 170,10</b>	<b>-3,8</b>

<b>Total 122 Parties non visées à l'annexe I</b>	<b>7 501 148,06</b>	<b>63,9</b>	<b>703 503,83</b>	<b>6,0</b>	<b>3 033 040,59</b>	<b>25,8</b>	<b>497 744,42</b>	<b>4,2</b>	<b>11 735 436,90</b>	<b>196 058,95</b>	<b>11 931 495,85</b>	<b>1,7</b>
--	---------------------	-------------	-------------------	------------	---------------------	-------------	-------------------	------------	----------------------	-------------------	----------------------	------------

**Tableau 3. Émissions (hors CATF) pour trois gaz**

Partie	CO <sub>2</sub>	CH <sub>4</sub>	N <sub>2</sub> O
	Gg		
<b>AFRIQUE</b>			
Algérie	63 703,74	894,00	29,45
Bénin	802,34	1 810,24	1,71
Botswana	3 014,50	201,84	6,58
Burkina Faso	902,00	223,83	1,18
Burundi	143,18	44,91	2,93
Cameroun	2 769,52	843,30	468,54
Cap-Vert	217,73	3,29	0,02
République centrafricaine	212,00	563,70	84,82
Tchad	309,65	330,36	2,50
Comores	70,52	2,64	1,27
Congo	673,70	27,78	0,38
Côte d'Ivoire	4 345,77	889,56	5,48
République démocratique du Congo	1 338,95	1 935,08	8,25
Djibouti	274,15	11,23	0,00
Égypte	84 459,00	1 055,91	34,30
Érythrée	719,84	73,77	6,02
Éthiopie	2 597,00	1 779,90	24,00
Gabon	4 407,74	55,59	3,06
Gambie	181,06	190,26	0,21
Ghana	3 329,80	396,95	2,94
Guinée	1 580,49	154,74	0,73
Kenya	5 511,96	739,86	1,35
Lesotho	635,99	46,21	0,69
Madagascar	1 146,17	369,29	42,04
Malawi	719,26	187,88	7,76
Mali	954,61	340,82	1,79
Mauritanie	1 046,67	155,38	0,07
Maurice	1 738,43	4,60	0,72
Maroc	28 364,00	349,00	28,00
Namibie	1 826,63	168,86	0,74
Niger	598,47	163,64	2,65
Nigéria	114 815,82	5 912,16	11,79

Partie	CO <sub>2</sub>	CH <sub>4</sub>	N <sub>2</sub> O
	Gg		
Sénégal	4 005,50	251,82	0,08
Seychelles	178,74	2,56	0,08
Afrique du Sud	315 957,24	2 057,44	66,69
Soudan	4 501,00	1 896,00	32,00
Swaziland	873,87	64,17	1,34
Togo	1 277,94	44,50	8,98
Tunisie	17 096,40	180,15	13,75
Ouganda	730,25	1 269,15	49,10
République-Unie de Tanzanie	3 224,73	1 030,23	46,38
Zambie	2 595,36	509,75	62,80
Zimbabwe	17 088,48	358,26	9,62
<b>Total Afrique</b>	<b>700 940,20</b>	<b>27 590,61</b>	<b>1 072,78</b>
<b>ASIE ET PACIFIQUE</b>			
Bangladesh	16 459,74	1 190,84	14,38
Bhoutan	228,46	19,22	2,13
Cambodge	1 321,93	370,15	11,83
Chine	3 073 469,00	34 287,00	851,00
Îles Cook	32,56	0,50	0,12
République populaire démocratique de Corée	169 444,70	974,91	38,75
Inde	779 348,00	18 076,00	178,40
Indonésie	178 215,42	6 041,96	58,60
Iran (République islamique d')	310 645,33	2 530,68	69,82
Israël	52 233,00	425,95	6,12
Jordanie	13 390,00	403,54	0,25
Kazakhstan	179 265,00	1 901,60	0,13
Kiribati	18,56	0,45	0,00
Kirghizistan	14 620,00	159,00	0,73
République démocratique populaire lao	414,90	305,45	0,12
Liban	13 602,76	53,77	3,13
Malaisie	89 388,00	2 230,93	0,40
Maldives	129,00	1,14	-
Îles Marshall	-	-	-
Micronésie (États fédérés de)	235,97	0,34	0,01
Mongolie	9 479,40	269,00	0,10

Partie	CO <sub>2</sub>	CH <sub>4</sub>	N <sub>2</sub> O
	Gg		
Nauru	28,32	0,35	0,00
Népal	1 630,00	948,47	31,10
Nioué	4 395,87	0,67	0,04
Pakistan	88 441,40	2 891,10	36,92
Palaos	85,59	1,55	0,02
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 140,57	4,27	12,20
Philippines	57 932,00	1 377,71	45,17
République de Corée	256 514,00	1 361,80	14,02
Samoa	102,20	3,30	1,26
Singapour	26 800,18	-	0,19
Îles Salomon	294,38	-	-
Sri Lanka	5 647,55	763,10	25,02
Tadjikistan	5 613,20	111,30	1,80
Thaïlande	141 453,20	3 111,18	55,45
Turkménistan	31 859,07	967,87	0,40
Tuvalu	4,65	0,00	0,00
Ouzbékistan	102 157,00	1 991,00	32,00
Vanuatu	55,15	11,20	0,03
Viet Nam	25 382,79	2 328,29	32,82
Yémen	10 514,95	128,30	15,03
<b>Total Asie et Pacifique</b>	<b>5 661 993,80</b>	<b>85 242,75</b>	<b>1 540,64</b>
<b>AMÉRIQUE LATINE ET CARAIBES</b>			
Antigua-et-Barbuda	288,30	4,67	0,01
Argentine	119 603,00	4 160,30	183,58
Bahamas	1 866,20	1,00	1,00
Barbade	1 913,38	85,12	0,16
Belize	598,07	265,04	0,55
Bolivie	8 146,26	555,90	2,79
Brésil	253 375,00	11 368,00	538,30
Chili	37 147,00	481,99	23,84
Colombie	60 916,60	2 296,13	91,45
Costa Rica	4 554,70	175,14	7,33
Cuba	23 508,14	445,85	16,94
Dominique	76,53	2,98	0,04
République dominicaine	15 003,05	221,90	2,51

Partie	CO <sub>2</sub>	CH <sub>4</sub>	N <sub>2</sub> O
	Gg		
Équateur	20 027,80	503,48	0,56
El Salvador	4 714,30	147,98	13,21
Grenade	135,00	70,02	0,00
Guatemala	4 245,07	194,66	20,68
Guyana	1 445,80	42,15	1,21
Haïti	156,77	126,19	7,50
Honduras	4 085,25	274,40	3,16
Jamaïque	8 561,00	58,17	343,36
Mexique	308 631,64	3 400,66	9,78
Nicaragua	2 728,38	196,66	2,56
Panama	4 314,90	170,68	9,01
Paraguay	3 801,73	3 020,16	236,23
Pérou	30 656,75	637,84	43,65
Saint-Kitts-et-Nevis	70,89	2,83	0,11
Sainte-Lucie	268,59	28,37	0,07
Saint-Vincent-et-les Grenadines	95,07	2,97	0,72
Trinité-et-Tobago	14 987,00	55,54	0,76
Uruguay	4 209,50	736,99	32,67
<b>Total Amérique latine et Caraïbes</b>	<b>940 131,66</b>	<b>29 733,76</b>	<b>1 593,74</b>
<b>AUTRE</b>			
Albanie	3 101,66	101,81	0,95
Arménie	22 013,08	152,76	0,29
Azerbaïdjan	44 702,00	723,12	2,90
Géorgie	6 525,80	151,51	3,17
Malte	2 310,50	16,30	0,06
République de Moldova	12 081,31	146,83	0,62
Ex-République yougoslave de Macédoine	8 905,21	168,63	4,67
<b>Total Autre</b>	<b>99 639,56</b>	<b>1 460,96</b>	<b>12,66</b>
<b>Total 122 Parties non visées à l'annexe I</b>	<b>7 402 705,22</b>	<b>144 028,08</b>	<b>4 219,81</b>

-----